

les Anglais n'y pussent passer l'hiver ; observant qu'ils n'étaient pas assez forts pour garder la circonvallation de cette place, et pour empêcher les Français d'y communiquer ; qu'il fallait se rassembler et se mettre en mesure de menacer les ennemis et de les attaquer ; qu'il fallait profiter des bois du Cap Rouge, de Ste. Foy et de St. Michel, pour approcher d'eux ; et que s'ils s'avançaient, de leur côté, il les fallait combattre ; que s'il arrivait que l'armée française fût battue, elle se retirerait vers le haut de la rivière du Cap Rouge, laissant vers le bas un gros détachement, de manière à favoriser la sortie de la garnison de Québec, après avoir incendié la ville.

Le gouverneur général approuva le plan du chevalier de Lévis, et dépêcha des couriers au commandant de Québec, pour l'informer des mesures qu'on allait prendre. M. de Lévis écrivit aussi au chevalier de BERNES, qui y commandait en second, pour l'exhorter à ranimer le courage et à rechauffer le zèle des troupes. Le manque de vivres fut cause que l'armée ne pût se mettre en marche que le lendemain, 18. Le même jour, le chevalier de LA ROCHEBEAUCOUR entra dans la ville, avec cent chevaux portant des sacs de biscuits, et annonça que l'on était en marche pour secourir la place, à quelque prix que ce fût. L'armée arriva le soir à la Pointe aux Trembles, et le détachement de Bougainville, qui faisait alors l'avant-garde, à la rivière du Cap Rouge. Le 19, l'avant-garde se porta sur la rivière St. Charles, et le corps de l'armée à Lorette. En arrivant sur la rivière St. Charles, M. de Bougainville apprit que, par une précipitation inconcevable, pour ne rien dire de plus, le commandant de Québec avait capitulé, malgré les espérances certaines d'un secours prochain qu'on lui avait données, et avant, dit un historien anglais, qu'il y eût une seule batterie de dressée contre la place. Eh qu'obtenait-on par cette capitulation ? des choses qu'on n'est plus dans l'usage de perdre par les événemens de la guerre, telles que l'exercice de sa religion, la conservation de ses biens, la liberté personnelle.

Il est vrai que les habitans de Québec, dont plusieurs avaient déjà cruellement souffert du bombardement de la ville, avaient bien sujet d'appréhender les suites d'un siège ; aussi Smith prétend-il que ce furent eux, qui par leurs instances et leurs représentations, forcèrent, en quelque sorte, M. de Ramsay à se tant hâter de capituler. Il est vrai aussi, qu'en retraits précipitamment jusqu'à Jacques-Cartier, après la bataille du 13, M. de Vaudreuil n'avait pas agi de manière à inspirer beaucoup de courage et de fermeté à la garnison et au commandant de Québec ; mais ce commandant ne nous paraît plus justifiable, lorsqu'il se rend après avoir appris que le secours arrive.